

due à la mortalité périnatale et à des anomalies congénitales, lesquelles représentent pour moins de 3 % des décès dans le groupe des moins de 75 ans mais, plus de 10 % des APVP.

Taux de mortalité selon le sexe et les principales causes. Le taux global de mortalité pour toutes les causes a baissé un peu plus chez les hommes que chez les femmes au cours de la période allant de 1975 à 1985, ce qui s'est traduit par une légère convergence de l'espérance de vie des hommes et de celle des femmes. Au cours de cette période, la plus forte diminution en pourcentage du taux de mortalité selon la principale cause a été observée du côté des maladies cérébro-vasculaires, qui ont reculé de 40 % chez les hommes et les femmes, suivies des maladies de cœur, le taux de mortalité imputable à ces dernières ayant baissé de plus de 20 % chez les hommes et les femmes. Parmi les principales causes de décès, seule la tumeur maligne a enregistré une augmentation du taux de mortalité au cours de la période allant de 1975 à 1985, soit d'environ 5 % pour les hommes et les femmes. Dans cette catégorie, on a observé une forte majoration du taux de mortalité imputable au cancer du poumon chez les femmes, qui a presque doublé entre 1975 et 1985. Le tableau 3.5 illustre les cinq principales causes de décès, selon le groupe d'âge et le sexe en 1985.

3.1.3 Morbidité et invalidité

Morbidité. Le nombre de journées d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux et les hôpitaux spécialisés sert à mesurer le taux de morbidité. En 1982-83, les principales causes d'hospitalisation ont été la cardiopathie, les troubles mentaux, les manifestations cérébro-vasculaires, les accidents divers et les maladies respiratoires.

Dans le cas des enfants d'un an ou moins, les maladies respiratoires représentaient 29 % de toutes les journées d'hospitalisation et elles constituaient la principale cause de leur entrée à l'hôpital. Pour les enfants âgés de 1 an à 14 ans, les principales causes d'hospitalisation ont été les troubles respiratoires et les accidents.

L'accouchement, les accidents et les troubles mentaux constituent les trois principales raisons pour lesquelles Canadiens et Canadiennes âgés de 15 à 44 ans entrent à l'hôpital. Dans le groupe des 45-64 ans, la cardiopathie domine avec 10 % des journées d'hospitalisation. Viennent ensuite les troubles mentaux et les maladies du système nerveux.

Chez les personnes âgées, les principales causes d'hospitalisation sont la cardiopathie, les manifestations cérébro-vasculaires et les maladies respiratoires.

L'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada (*Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité*

au Canada, 1983-84, n° 82-555 au répertoire de Statistique Canada) a été menée auprès des ménages à titre de supplément à l'enquête sur la population active au Canada, en octobre 1983 et en juin 1984. L'échantillon de l'enquête est représentatif de la population du pays, à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des personnes vivant dans des réserves indiennes, des membres à plein temps des Forces armées et des pensionnaires d'établissements (les personnes exclues constituent moins de 3 % de la population). Cette enquête représente une première tentative pour recueillir des données nationales sur la prévalence de l'incapacité, selon la définition fonctionnelle de l'incapacité et du handicap adoptée par l'Organisation mondiale de la santé. Dans cette enquête, les répondants âgés de 15 ans et plus ont été considérés comme ayant une incapacité s'ils éprouvaient des difficultés à accomplir l'une ou l'autre des 17 activités quotidiennes mentionnées (p. ex.: monter et descendre un escalier), ou s'ils étaient limités dans le genre ou la quantité d'activités qu'ils pouvaient faire à la maison, au travail ou à l'école à cause d'une affection physique ou d'un problème de santé chronique, ou s'ils avaient un handicap mental. Les enfants de moins de 15 ans étaient considérés comme ayant une incapacité s'ils utilisaient une prothèse ou une aide quelconque, s'ils avaient une affection chronique qui limitait les activités normales pour un enfant de leur âge, s'ils devaient fréquenter une école spéciale ou suivre des cours spéciaux à cause d'une affection physique ou d'un problème de santé, ou s'ils avaient d'autres problèmes chroniques de santé. Les faits saillants de l'enquête sont exposés ci-dessous.

Au Canada, 12,8 % de la population adulte, soit près de 2,5 millions de personnes, ont déclaré une incapacité quelconque, la proportion la plus faible étant de 3,8 % chez les 15-24 ans, et la plus élevée, de 38,6 % chez les 65 ans et plus.

Les incapacités les plus fréquemment déclarées avaient trait à la mobilité (comme monter des escaliers): elles intervenaient pour 65 % des problèmes déclarés. Les difficultés relatives aux mouvements corporels, par exemple atteindre un objet, représentaient 54 % de ces problèmes. Venaient ensuite les troubles de l'ouïe et ceux de la vue. Au total, 634,000 Canadiens ont déclaré avoir des troubles de l'ouïe non corrigés par un appareil; ceux qui souffrent de troubles de la vue non corrigés sont au nombre de 331,000. Pour chacune des incapacités mentionnées, on a demandé au répondant de préciser la principale affection ou le principal problème de santé qui est à l'origine de l'incapacité. Les affections les plus courantes chez les adultes étaient l'arthrite et le rhumatisme, les